

NEPAL & BHOUTAN



Au cœur de l'Himalaya sacré

du dimanche 19 avril au samedi 2 mai 2026 (14 jours)

**Tribune
de Genève**

(24) heures



AU TIGRE VANILLÉ
CREATION DE VOYAGES

VOTRE VOYAGE EN HIMALAYA

Tamedia et Au Tigre Vanillé vous proposent un voyage au Népal et Bhoutan, lors duquel vous découvrirez les richesses culturelles de ces deux pays, leurs forteresses majestueuses, leurs temples et monastères bouddhiques chargés d'histoire et leurs paysages de montagne au pied de l'Himalaya.

Vous commencerez par une immersion de trois jours dans la capitale népalaise grouillante et bouillonnante, dont les trésors culturels se cachent dans les cœurs historiques des anciennes cités royales de Patan, Bhaktapur et Kathmandou.

Puis ce sera l'envol pour le Bhoutan, petit pays mystérieux de la taille de la Suisse, blotti aux confins de l'Himalaya, entre l'Inde et le Tibet. Encore aujourd'hui, rares sont ceux qui ont la chance de parcourir ce pays à l'environnement authentique, aux traditions vivantes, au mode de vie préservé, aux paysages himalayens impressionnants et à l'accueil chaleureux.

Un périple de deux semaines, au rythme d'agréables balades, qui vous plongera au cœur de la vie traditionnelle bhoutanaise.

Un voyage hors du temps !



POINTS FORTS DU VOYAGE

- Un circuit original mêlant la découverte du Népal et du Bhoutan, deux pays aux fortes traditions himalayennes.
- Au Népal, la découverte des anciennes capitales royales (Kathmandou, Patan et Bhaktapur).
- Un splendide vol avec en toile de fond les sommets de 8'000 mètres de l'Himalaya, entre le Népal et le Bhoutan.
- Au Bhoutan, la visite des vallées incontournables (Paro, Thimphu, Punakha), ainsi qu'une vallée moins fréquentée, la vallée de Phobjikha.
- Des panoramas variés typiques de l'Himalaya : des vues sur les hautes montagnes, de belles forêts, des villages traditionnels et des rizières en terrasse.
- Assister à un festival de danses masquées bouddhiques, tradition populaire bhoutanaise haute en couleurs.
- Plusieurs balades (facultatives) sans difficulté particulière dans des paysages uniques pour une meilleure approche de la vie locale.
- Une sélection d'hôtels locaux charmants et confortables.
- Un voyage en pension complète avec toutes les entrées des sites visités incluses.



DANS LES GRANDES LIGNES

Niveau de marche : facile

Quelques balades ne dépassant généralement pas 1 à 2 heures émailleront le voyage. Ces marches sont facultatives.

Une marche plus longue d'environ 3 à 4 heures est possible pour vous rendre au lieu emblématique du Bhoutan, la « tanière du tigre », avec possibilité d'un arrêt à mi-chemin (cafeteria).

Ce voyage est accessible à toute personne ayant une pratique occasionnelle de la marche. Pas de difficulté technique ni de problèmes liés à l'altitude.

Nombre de participants

Petit groupe de minimum 10 participants, maximum 14 participants.

Pour assurer une découverte optimale de ces pays, la taille du groupe est volontairement limitée à 14 participants.

Dates

Du dimanche 19 avril au samedi 2 mai 2026 (14 jours)

Encadrement

Guides népalais et bhoutanais francophones, de nos équipes locales.

Déplacements

En minibus adapté à la taille de votre groupe.

VOTRE GUIDE AU BHOUTAN

Originaire de Tongsa, petite ville du centre du Bhoutan, Ugyen a fait des études poussées en bouddhisme, qui l'ont amené à étudier de nombreux dialectes de son pays. Cela lui permet de rentrer en contact avec les populations des provinces les plus reculées du Bhoutan.

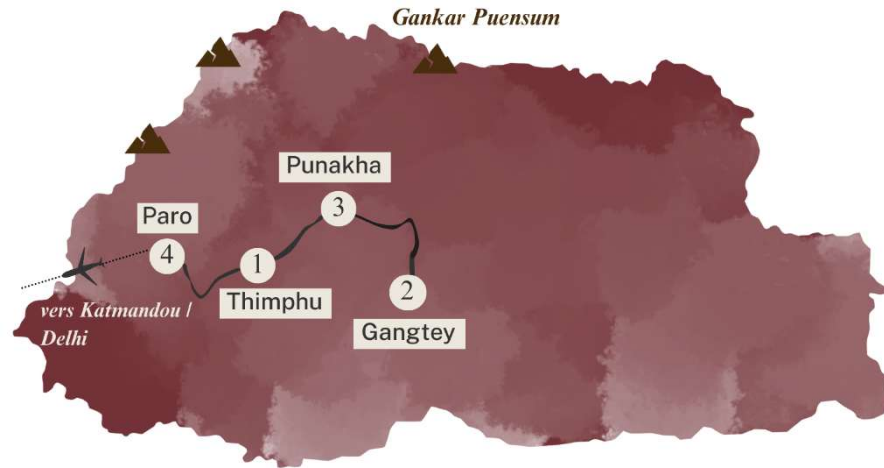
Personne curieuse et véritable touche-à-tout, il est passionné par les plantes et la faune de son pays, qu'il aime prendre en photo.

Il pratique de nombreux sports : le tir à l'arc traditionnel, les randonnées bien sûr, mais également le VTT et le basketball.

Ugyen fait partie des meilleurs guides francophones du Bhoutan et émaillera votre voyage de bonne humeur, d'humour et de culture.



CARTE



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement *	Repas
1	dimanche 19.04.26	Genève - Istanbul	vol	Nuit dans l'avion	
2	lundi 20.04.26	Istanbul - Kathmandou	vol	Nepali Ghar	LD
3	mardi 21.04.26	Kathmandou		Nepali Ghar	BLD
4	mercredi 22.04.26	Kathmandou		Nepali Ghar	BLD
5	jeudi 23.04.26	Kathmandou - Paro - Thimphu	vol	The Pema	BLD
6	vendredi 24.04.26	Thimphu		The Pema	BLD
7	samedi 25.04.26	Thimphu - Phobjikha		Phobjikha Hotel	BLD
8	dimanche 26.04.26	Phobjikha		Phobjikha Hotel	BLD
9	lundi 27.04.26	Phobjikha - Punakha		Spirit Lodge	BLD
10	mardi 28.04.26	Punakha		Spirit Lodge	BLD
11	mercredi 29.04.26	Punakha - Paro		Paro Village Lodge	BLD
12	jeudi 30.04.26	Paro		Paro Village Lodge	BLD
13	vendredi 01.05.26	Paro - Delhi	Vol	Radisson Blu Delhi Airport	BL
14	samedi 02.05.26	Delhi - Istanbul - Genève	vols		

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

* ou similaires

PLAN DES DEPLACEMENTS

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
I	dimanche	Turkish Airlines	Eco	Genève	14h40
	19.04.26	TK1922		Istanbul	18h55
I	dimanche	Turkish Airlines	Eco	Istanbul	20h35
	19.04.26	TK 726		Kathmandu	06h15 #
5	jeudi	Druk Air	Eco	Kathmandu	09h10
	23.04.26	KB401		Paro	10h30
13	vendredi	Druk Air	Eco	Paro	09h40
	01.05.26	KB200		Delhi	11h30
14	samedi	Turkish Airlines	Eco	Delhi	06h55
	02.05.26	TK 717		Istanbul	11h25
		Turkish Airlines	Eco	Istanbul	15h55
		TK1919		Genève	17h25

arrivée le lendemain



PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : dimanche 19 avril 2026

Genève - Istanbul

Décollage en fin d'après-midi de votre vol à destination du Népal via Istanbul.

Nuit dans l'avion.

Jour 2 : lundi 20 avril 2026

Istanbul - Kathmandou

Arrivée tôt le matin à Kathmandou. Par temps clair, le survol puis l'atterrissage à Kathmandou offre un spectacle panoramique unique avec la vue sur les sommets enneigés en toile de fond.

Accueil par votre guide francophone et transfert à votre hôtel pour prendre possession de vos chambres (chambre à disposition dès votre arrivée) et pour un moment de repos.

Les premières visites de Kathmandou commenceront dans l'après-midi, sous forme d'une balade à pied dans le cœur historique de la ville.

Musée vivant à ciel ouvert, Kathmandou a gardé un charme certain et sert de point de départ à la visite d'une vallée classée parmi les plus belles du monde. L'art et l'histoire, ici, se joignent au folklore dans des paysages gigantesques.



Dans un rayon de 20 km autour de la capitale, on découvre près de 3'000 temples, des palais innombrables, et autres maisons et monuments historiques, toutes ornées de ravissantes fenêtres et de balcons en bois sculptés.

Vous vous rendrez vers l'incontournable Durbar Square, la place des palais, où se déroulent les rituels bouddhistes et hindous, les cérémonies sacrées, les événements royaux et les couronnements royaux. L'ensemble comprend au moins 10 cours différentes et témoigne de plusieurs siècles d'histoire, de différents styles d'architecture et de fonctions multiples selon les époques.



Dans le complexe intérieur de Durbar Square se trouvent les anciens palais royaux (palais Hanuman Dhoka) qui abritaient les dynasties royales qui régnaient sur la ville jusqu'au XIXe siècle. Les palais ont depuis été transformés en musées.



Ensuite, visite d'un lieu à l'ambiance très locale : le marché d'Ason, où viennent s'approvisionner en produits en tout genre les habitants de la capitale.



A Kathmandou, vous séjournerez à l'hôtel Nepali Ghar, un établissement qui met en valeur l'architecture traditionnelle népalaise, les techniques artisanales de sculpture sur bois des communautés de la vallée. Chaque meuble est une pièce reflétant des centaines d'années de connaissances en menuiserie, tout en s'intégrant parfaitement au confort du monde moderne.



L'hôtel dispose d'un centre de remise en forme, d'un restaurant ouvert toute la journée et d'un jardin-terrasse.



Nuit à l'hôtel Nepali Ghar.

Jour 3 : mardi 21 avril 2026 Kathmandou

Ce matin, vous vous rendrez dans les environs de Kathmandou, dans la localité de Patan qui fut également capitale royale et ville d'art réputée pour son travail du bois et du bronze. Tout comme le Durbar Square de Kathmandou, celui de Patan possède de très beaux édifices religieux rassemblés autour du palais royal. Ce palais a été reconverti en musée, dont les collections constituent une intéressante introduction à l'histoire du Népal, du point de vue artistique et religieux.



Poursuite de vos visites avec le site de Pashupatinath, un temple hindou parmi les plus importants du Népal, qui s'étend au bord de la rivière sacrée Bagmati.

Malgré les activités incessantes qui se déroulent sur les rives du fleuve et autour du temple, il s'y dégage toujours une atmosphère de paix et de tranquillité.



Fidèles et Sadhus viennent ici de tout le sous-continent indien, et de nombreux Népalais se font incinérer sur les rives de la Bagmati, à l'image des crémations qui ont lieu au bord du Gange à Bénarès.



Après le repas de midi, escapade à l'incontournable Bodhnath, site bouddhique majeur du pays et grand centre de pèlerinage tibétain. Son immense stupa blanc (monument religieux en forme de dôme), l'un des plus grands du monde, est constitué d'un dôme qui repose sur un socle en forme de mandala. Il est très fréquenté par tous les bouddhistes tibétains qui tournent inlassablement autour dans le sens des aiguilles d'une montre, avec leurs moulins à prière.



De nombreux monastères ont été construits tout autour. Vous en visiterez un au moment magique de la récitation des prières quotidiennes.

Retour à votre hôtel en fin de journée.

Nuit à l'hôtel Nepali Ghar.

Jour 4 : mercredi 22 avril 2026 Kathmandou

La vallée de Kathmandou recèle bien d'autres trésors et aujourd'hui, vous découvrirez l'un d'entre eux : Bhaktapur.



Ancienne capitale royale (elle aussi...), cette cité possède un patrimoine particulièrement bien conservé que l'on explore aux détours d'une balade à pied dans

le centre historique. Entre le quartier des potiers, les ruelles commerçantes et les anciens palais, c'est une atmosphère moyenâgeuse qui s'en dégage. Remarquez notamment les magnifiques maisons aux fenêtres de bois ouvragés ainsi que son palais du XVe siècle aux 55 fenêtres sculptées.



L'après-midi est laissée libre pour vous permettre d'explorer Thamel, un quartier vivant et animé, vrai labyrinthe de rues étroites qui regorge de boutiques proposant des textiles colorés, artisanat traditionnel, restaurants et cafés.



Nuit à l'hôtel Nepali Ghar.

Jour 5 : jeudi 23 avril 2026 Kathmandou – Paro (Bhoutan) – Thimphu

Transfert à l'aéroport de Kathmandou pour votre vol à destination du Bhoutan.

Lors de ce vol, spectaculaire par temps clair, vous longerez la chaîne himalayenne. Vous pourrez ainsi observer les principaux sommets du Népal, dont certains culminent à plus de 8'000 mètres, avec entre autres : le Cho Oyu (8'201 mètres), le Makalu (8'481 mètres), le Kangchenjunga (8'586 mètres) et bien sûr la montagne la plus haute de la planète, l'Everest (8'848 mètres).



Accueil à l'aéroport de Paro par votre guide, et route pour Thimphu (1h30).



Capitale permanente du Bhoutan depuis 1952, Thimphu, située à 2'370 m, s'est beaucoup développée au cours des dix dernières années. Elle compte aujourd'hui près de 120'000 habitants. Cependant, comme tous les bâtiments du pays, ceci par décret royal, doivent conserver le style traditionnel, la ville, malgré son ampleur, garde un petit côté village.



Installation à votre hôtel en fin d'après-midi et premiers contacts avec la ville en compagnie de votre guide, pour ceux qui le souhaitent.

Vous logerez à l'hôtel The Pema, situés à Motithang, un quartier chic au cœur de Thimphu. Dans les chambres, les grandes ouvertures vitrées offrent une belle vue sur les collines entourant la capitale.



Nuit à l'hôtel The Pema (ou similaire).

Jour 6 : vendredi 24 avril 2026 **Thimphu**

Journée consacrée à la visite de Thimphu.

Vous ne manquerez pas de vous rendre au Memorial Chorten, un monument érigé en 1974 en mémoire du troisième roi, qui constituera pour vous une excellente introduction au bouddhisme tantrique. Cependant, c'est surtout à

l'extérieur que le spectacle se passe avec les circonvolutions de toute une foule de pèlerins hétéroclites qui viennent y faire leurs prières.



Vous passerez par la bibliothèque nationale qui abrite une vaste collection d'anciens textes bouddhistes, de planches à imprimer et de photos anciennes.

Vous visiterez le musée des Textiles, inauguré en 2011, qui rend hommage à l'admirable et l'habile travail des femmes bhoutanaises. Il se présente comme un centre de conservation et de restauration sur cet art à part entière.



En fin de journée, vous serez autorisés à pénétrer dans le Tashichodzong, situé un peu en amont de la ville : il s'agit du siège du gouvernement bhoutanais, et la résidence d'été de l'Abbé supérieur. Des bâtiments d'origine, seule subsiste la tour centrale. Les quatre ailes du dzong ont été entièrement reconstruites dès 1962 pour accueillir les ministères, en suivant scrupuleusement les techniques de l'architecture traditionnelle.



Votre passage à Thimphu coïncidera avec le festival annuel de danses masquées. Il offre l'occasion d'admirer des danses traditionnelles ainsi que d'étranges cérémonies tantriques. Le festival commémore l'introduction du bouddhisme par Padma Sambhava au VII^e siècle. Tous les habitants de la vallée, revêtus de leurs plus beaux atours, se rendent au dzong de Thimphu afin de voir les moines qui, le visage revêtu de masques de singes, d'oiseaux, de divinités grimaçantes, exécutent des danses qui sont aussi exorcismes, incantations et méditation, au son des tambours qui éloignent les démons.



Nuit à l'hôtel The Pema (ou similaire).

Jour 7 : samedi 25 avril 2026

Thimphu – Phobjikha (trajet : env. 4 heures)

Vous quittez la capitale en direction de la vallée de Phobjikha. Chemin faisant, vous traverserez le col de Dochu la qui culmine à 3'050 m. Le sommet est marqué par une multitude de drapeaux de prières, mais également par un ensemble impressionnant de 108 chortens. Si le temps n'est pas trop nuageux, le panorama est spectaculaire sur la chaîne himalayenne.



La route se poursuit en descendant en direction de Wangdue Phodrang, puis une remontée vers un deuxième col, le Lawa La à 3'250 mètres d'altitude. Vous ferez étape au village de Nobding où l'on trouve quelques boutiques traditionnelles et des façades joliment décorées.

C'est ensuite la descente vers la belle et large vallée de Phobjikha est une ancienne vallée glaciaire, entourée par les Montagnes Noires. Encore peu visitée par les voyageurs, c'est pourtant selon nous une des plus charmantes vallées du Bhoutan.



Dans cette vallée, vous séjournerez à l'hôtel Phobjikha, une adresse récente qui allie le charme traditionnel bhoutanais et une atmosphère chaleureuse.



Nuit à l'hôtel Phobjikha (ou similaire).

Jour 8 : dimanche 26 avril 2026

Phobjikha

Dans la matinée, vous vous rendrez au monastère de Gangtey, perché sur une petite colline qui se dresse au début de la vallée.



C'est un très beau bâtiment où réside l'une des réincarnations de Pema Lingpa, grand saint bhoutanais du XV^e siècle. Le monastère est particulièrement actif et de nombreux jeunes moines y résident et y étudient.



Après en avoir fait la visite et peut être rencontré le chef spirituel, vous partirez pour une agréable balade en descente (environ 1h30), traversant hameaux et pinèdes, l'occasion d'approcher un peu mieux l'atmosphère rurale des campagnes bhoutanaises. Le chemin se poursuit jusque dans la plaine où vous atteindrez le village de Khewa, entouré de champs et de prés.

La vallée de Phobjikha est aussi connue pour abriter, de novembre à février, les grues à col noir (*grus nigricollis*), vénérées par les bouddhistes. Elles viennent du Tibet prendre leurs quartiers d'hiver dans cette vallée. Vous pourrez visiter le centre d'étude établi par la Société Royale pour la Protection de la Nature en

l'honneur de ces oiseaux gracieux, mais à cette période de l'année, ils auront déjà quitté le Bjoutan..



Nuit à l'hôtel Phobjikha (ou similaire).

Jour 9 : lundi 27 avril 2026 **Phojikha - Punakha (trajet : env. 2h30)**

Vous quittez la vallée de Phobjikha et prenez la route en direction de Punakha. Située à 1'340 m seulement, au confluent des rivières Pho et Mo, Punakha jouit d'un climat subtropical permettant la culture de fruits tropicaux, et son caractère historique est majeur puisqu'il fut pendant trois siècles la capitale d'hiver de la cour royale bhoutanaise.



Vous prendrez le temps de vous arrêter au village Lobeysa d'où vous partirez à la découverte du temple de Chime Lakhang, appelé communément temple de la fertilité. Vous y parviendrez après une balade d'une trentaine de minutes sur un joli sentier qui traverse un petit village et ses champs en terrasse.



Ce temple du XVe siècle a été fondé par un grand maître religieux surnommée le « fou divin » qu'affectionnent particulièrement les Bhoutanais. Dans la tradition locale, les jeunes couples viennent s'y rendre en pèlerinage pour s'attirer les bons auspices et les meilleures chances possibles de fertilité.



Vous séjournerez dans la vallée de Punakha, au Spirit Village Lodge, une adresse intimiste de la vallée offrant une vue imprenable sur la vallée.



Avec seulement 14 chambres, ce petit lodge est idéalement situé en face du dzong de Punakha, offrant une vue magnifique sur ce monument emblématique, de jour comme de nuit.

Nuit à l'hôtel Spirit Lodge (ou similaire).

Jour 10 : mardi 28 avril 2026 Punakha

Vous partirez aujourd'hui pour une marche dans la vallée de Punakha, au milieu des fermes et des champs en terrasses.

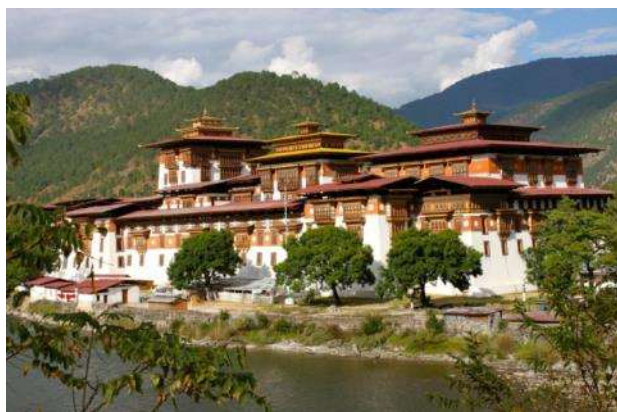


Vous pourrez monter à pied jusqu'au chorten de Khamsum Yuley Namgyel, majestueusement érigé sur une crête. Il fut construit en 1999 par la reine mère en

hommage au roi. A l'intérieur vous découvrirez de très belles peintures. Mais vous aurez surtout depuis là une très belle vue sur la vallée de Punakha.



De là, vous pourrez redescendre dans la vallée et longer la rivière sur un ancien sentier au milieu des rizières. Vous traverserez le village de Sonagasa avant de terminer non loin du dzong de Punakha (2h30 de marche en tout, avec possibilité de raccourcir pour ceux qui le souhaiteraient).



Vous traverserez un beau pont de bois pour partir à la découverte du dzong de Punakha, l'un des plus prestigieux du Bhoutan qui, recouvrant exactement une bande de terre au confluent de deux rivières, ressemble à un gigantesque navire.



C'est dans ce dzong que fut couronné le premier roi du Bhoutan. Il comporte 21 temples, dont le plus vaste est la superbe salle d'assemblée des moines. Elle est couverte de peintures narrant les différents épisodes de la vie du Bouddha et renferme d'impressionnantes statues.

Retour à votre hôtel.

Nuit à l'hôtel Spirit Lodge (ou similaire).

Jour 11 : mercredi 29 avril 2026

Punakha - Paro

Vous quittez la vallée de Punakha en direction de Paro, en repassant par le col du Dochu La.

Arrivée à Paro, ville récemment créée, puisqu'elle fut construite en 1985 autour du vieux dzong établi au 17^e siècle. Les maisons construites en style traditionnel et peintes de motifs colorés s'alignent le long d'une rue principale. Elle se situe dans une vallée bucolique avec ses fermes éparpillées au milieu des rizières, son torrent bordé de saules et ses habitants travaillant dans les champs.



Le bouddhisme est apparu très tôt dans cette vallée, comme en témoignent les vieux temples de Kyichu Lakhang et de Takshang.



Vous vous rendrez au dzong de Paro, à la fois monastère et siège administratif du district, au centre de la vie de l'agglomération. Construit au milieu du 17^e siècle, c'est l'un des plus majestueux du pays en même temps qu'un exemple particulièrement raffiné de l'architecture bhoutanaise. Depuis les bâtiments à l'allure de forteresse, on domine la plaine de Paro et ses champs en damier où alternent le riz et le blé.

Nuit à l'hôtel The Village Lodge (ou similaire).

Jour 12 : jeudi 30 avril 2026

Paro (4 h de marche)

Une excursion magnifique vous conduit aujourd'hui au monastère de Taktsang, certainement le lieu le plus sacré et le plus important du pays.

Accroché à une abrupte falaise, surplombant de 700 mètres la vallée de Paro, le temple de Taktsang, encore appelé « nid du Tigre », évoque l'arrivée miraculeuse au VIII^e siècle de Guru Rimpoché monté sur le dos d'une tigresse volante. Il est l'un des lieux de pèlerinage les plus vénérés du monde himalayen.



Le début de la randonnée se déroule dans une forêt de pins et de rhododendrons où les lichens pendent aux arbres. A mi-chemin, vous passerez par une cafeteria locale à laquelle vous pourrez décider de vous arrêter ... ou de continuer la marche jusqu'au temple. Cette randonnée (facultative mais qui rajoute à l'expérience du pays) dure au total environ 4 heures aller-retour, avec 2h30 de montée environ. Après la marche, retour à Paro pour effectuer vos éventuels derniers achats dans les rues marchandes.

Nuit à l'hôtel The Village Lodge (ou similaire).

Jour 13 : vendredi 1^{er} mai 2026

Paro - Delhi

Dans la matinée, transfert à l'aéroport de Paro pour votre deuxième survol de la chaîne himalayenne à destination de Delhi.



A votre arrivée à Delhi, accueil par notre représentant local et transfert pour un hôtel confortable des environs immédiats de l'aéroport.

Jour 14 : samedi 2 mai 2026 **Delhi - Istanbul - Genève**

Tôt le matin, transfert pour l'aéroport de Delhi et vol de retour sur Genève, via Istanbul.

Arrivée dans l'après-midi sur les bords du Léman.

Le choix des hôtels, des compagnies aériennes et des guides est donné à titre indicatif. Si pour des raisons de capacités, ils venaient à ne plus être disponibles, nous réserverons des prestations équivalentes.

Dans l'intérêt des participants, le contenu et l'ordre des visites peut être adapté sur place par le guide, selon les conditions météorologiques ou événements locaux.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne

Circuit (tarif abonnés)	CHF 6'450.-
Supplément chambre individuelle	CHF 650.-
Supplément classe affaires	sur demande

Sur la base d'un groupe de 10 à 14 personnes.

Prestations incluses

- Les vols internationaux Genève – Istanbul – Kathmandou et Delhi - Istanbul - Genève en classe économique sur Turkish Airlines, toutes taxes incluses (ou compagnie similaire)
- Les vols internes Kathmandou - Paro et Paro - Delhi en classe économique sur Druk Air, toutes taxes incluses
- L'hébergement en chambre double ou twin dans les hôtels proposés ou similaires, y compris la chambre à disposition dès votre arrivée à Kathmandou
- Les repas tels que mentionnés (B: petit déjeuner ; L: déjeuner ; D: dîner)
- A Kathmandou et au Bhoutan, les services de guides francophones expérimentés durant toute la durée de votre voyage
- A Kathmandou et au Bhoutan tous les transferts et trajets en véhicule privé avec chauffeur
- A Delhi, le service de l'un de nos représentants locaux
- Les droits d'entrée pour les sites et musées mentionnés
- Les frais pour l'obtention des visas népalais, bhoutanais et indien
- Les taxes journalières « SDF » au Bhoutan
- Une documentation de voyage

Non compris

- Les boissons
- Les éventuels pourboires (*montant indicatif par personne : 5 à 10 \$ par jour*)
- L'assurance annulation & assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Népal

Superficie :	147 181 km ²
Capitale :	Kathmandou
Population :	Plus de 30 millions d'habitants
Unité monétaire :	La roupie népalaise 155 NPR = 1 CHF
Langue :	Le népali
Régime politique :	République fédérale

Le Bhoutan

Superficie :	47'000 km ² (un petit peu plus que la Suisse...)
Capitale :	Thimphu
Population :	800'000 habitants
Unité monétaire :	le ngultrum : 95 BTN = 1 CHF
Langue officielle :	le dzongkha
Régime politique :	Monarchie constitutionnelle depuis 2008
Religion :	le lamaïsme (bouddhisme tibétain dans sa forme tantrique), l'hindouisme (sous l'influence népalaise)

Visas

Népal, Inde :

Pour les ressortissants suisses et européens, un visa est nécessaire.
Nous nous chargeons pour vous des démarches.

Bhoutan :

Pour les ressortissants suisses et européens, un visa est nécessaire.

Il vous sera délivré à l'entrée dans le pays le jour de votre arrivée, sur la base de la lettre d'invitation qui vous sera fournie le jour de votre départ.

Fuseaux horaires

Au Bhoutan, le décalage horaire avec la Suisse est de +5h en heure d'hiver.

Climat

L'automne, d'octobre à décembre, est considérée comme une saison idéale pour se rendre au Bhoutan: peu de précipitations, ciels clairs et températures tempérées (7/8°C minimum le matin et 25 °C maximum dans l'après-midi) sont la norme.

Mais la météo est un paramètre imprévisible, il convient donc de se préparer au mieux en cas de conditions climatiques exceptionnelles et difficiles. Et ce d'autant plus dans un pays de montagne. Ainsi, selon les épisodes météo, il n'est pas impossible qu'il gèle, notamment le matin.

Electricité

Prévoir un adaptateur universel pour ce voyage.

Au Bhoutan, vous rencontrerez des prises de types C (2 fiches) identiques à celles existantes en Suisse. Mais certains établissements fonctionnent avec des prises de type D (norme anglaise) avec 3 fiches : pour celles-ci, un adaptateur est nécessaire.



Type D (3 fiches)

Matériel, vêtements et bagages

Une tenue correcte est indispensable pour ne pas choquer (éviter les shorts, les jupes courtes et les grands décolletés).

Attention : pour visiter le monastère de Taktshang à Paro, sachez que les casquettes, les shorts, les t-shirts et les débardeurs sont interdits. Prévoyez un pantalon long, un chapeau et une chemise ou un polo.

Les écarts de température étant importants au Bhoutan, la meilleure solution est de superposer les couches, afin de faciliter habillage-déshabillage : t-shirt ou chemise en coton, pull polaire et veste coupe-vent imperméable.

Sous-vêtements thermo, chaussettes en laine, gants, écharpe, bonnet et doudoune peuvent ne pas être superflus.

Prévoyez des chaussures confortables, type souliers de marche légers.

Pour les visites, des chaussures faciles à ôter seront très pratiques, car vous devez vous déchausser pour entrer dans les monastères, les temples et les maisons.

Un chapeau ou un foulard, des lunettes de soleil, de la crème solaire à indice de protection élevé et un baume pour les lèvres sont indispensables.

Un parapluie peut se révéler utile en cas de pluie ou pour vous abriter du soleil.

Prévoyez une lampe de poche.

Prévoyez un petit sac à dos pour transporter le nécessaire de la journée. Vous n'aurez accès à votre bagage principal que le soir à l'hôtel.

Prenez une petite pharmacie avec les indispensables (antibiotiques à large spectre, aspirine, pansements et bandages, crème antiseptique, Immodium®, antihistaminique, gouttes nasales, pastilles contre les maux de gorge, collyre, etc...) et vos médicaments personnels.

Des mouchoirs et des lingettes humides peuvent s'avérer utiles.

Si vous portez des lentilles de contact, nous vous recommandons de prendre une paire de lunettes en plus.

Certains hôtels offrent un service de pressing (payant).

Santé

Aucun vaccin n'est obligatoire pour entrer dans ces deux pays. Les vaccins suivants sont cependant recommandés pour tous : diphtérie, tétanos, poliomyélite, rougeole et hépatite A.

Evitez tout contact avec les chiens, domestiques ou errants.

Si vous souffrez du mal des transports, prévoyez des médicaments efficaces et en suffisance.

Pensez à vous laver les mains régulièrement ou prévoyez un gel antiseptique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.safetravel.ch, qui donne des informations mises à jour régulièrement.

Eau potable

L'eau courante n'est pas recommandée, même dans les grands hôtels. Buvez uniquement de l'eau minérale en bouteille scellée, y compris pour vous laver les dents. Il est recommandé de boire beaucoup pour limiter les effets de la déshydratation.

Argent

L'unité monétaire au Bhoutan est le ngultrum (basé sur le cours de la roupie indienne), mais au quotidien, les Bhoutanais parlent de « Nu ».

Conseil : changer un peu d'argent directement à votre arrivée à Paro (à partir d'euros ou de dollars US). Préférez des billets de USD 100 à des coupures plus petites, car le change est meilleur.

Dans la plupart des hôtels au Bhoutan, vous pourrez changer des dollars US, des euros et des roupies indiennes en monnaie locale.

Sachez cependant que vos euros ou vos dollars US seront acceptés un peu partout pour le règlement de vos achats. D'ailleurs, pour l'achat d'un article d'un montant élevé, vous obtiendrez un meilleur prix si vous négociez en dollars ou euros, plutôt qu'en monnaie locale.

Il est possible de retirer de l'argent aux automates de la Bank of Bhutan avec les cartes de crédit Visa et Mastercard à Samdrup Jongkar, Tashigang, Mongar, Jakar, Punakha, Thimphu, Paro, Wangdi Phodrang et Phuentsholing.

L'usage des cartes de crédit se répand. Vous pourrez ainsi les utiliser dans la plupart des boutiques d'artisanat de Thimphu et Paro et dans de nombreux hôtels.

Avec combien d'argent partir ? Le voyage étant en pension complète, il faut prévoir de l'argent pour les boissons, les pourboires, les dépenses personnelles, les achats de souvenirs et d'objets d'artisanat. En fonction ce que vous souhaitez dépenser, comptez entre 10 et 30 dollars US par jour par personne.

Pourboires

Les pourboires sont de plus en plus usités et récompensent un service rendu de bonne qualité, mais ils ne doivent en aucun cas être sollicités. Son montant reste à votre seule appréciation et ne remplace pas le salaire reçu.

A titre indicatif, nous vous recommandons un budget de plus ou moins 5 à 10 dollars par jour et par voyageur, une somme qui pourra être répartie entre les chauffeurs et les guides, à la fin du voyage. Selon les usages, il convient de remettre l'équivalent de 2/3 de la somme au guide et 1/3 au chauffeur.

Conseil : avec les différents participants au voyage, vous pourrez constituer une cagnotte que vous remettrez à votre guide dans une enveloppe et une autre à votre chauffeur.

Achats

Le Bhoutan possède un très bel artisanat, qui se différencie des autres pays d'Asie par deux caractéristiques : authentique, car destiné avant tout au marché local, mais cher. De plus le marchandage est peu pratiqué.

Mais il existe également des souvenirs bon marché et fabriqué, dont la provenance n'est pas forcément locale ...

Photographies

Il est strictement interdit de photographier à l'intérieur des lieux sacrés (temples et monastères). Suivez toujours les instructions de votre guide.

Il est toujours très important de demander son accord à la personne que vous souhaitez photographier, pour éviter tout problème.

Munissez-vous de votre chargeur et de batteries en suffisance.

Prenez aussi suffisamment de carte mémoire !

Les caméras vidéo sont autorisées, mais les caméras 16 mm sont considérées comme du matériel professionnel et soumises à des droits très élevés.

Communications

Votre téléphone portable fonctionne dans la plupart des lieux. Attention cependant au coût des communications en « roaming ».

Téléphone en direct depuis la chambre d'hôtel pour n'importe quelle destination du globe (attention au coût souvent très cher de ce service).

Les hôtels offrent de plus en plus le service WIFI pour la connexion Internet (souvent gratuitement) ; toutefois, il n'est pas toujours opérationnel...

Hébergements au Bhoutan

Le Bhoutan est un pays où le tourisme est encore peu développé, ce qui le rend si spécial et si intéressant. La contrepartie est que le service dans les hôtels ne correspond pas à ce que dont on peut avoir l'habitude en Europe ou dans des pays plus « touristiques ».

Il peut y avoir des imperfections dans les chambres des hôtels de catégorie moyenne et supérieure. Il est donc demandé aux voyageurs au Bhoutan de s'adapter à cette situation. Si jamais il s'agit d'un problème majeur, n'hésitez pas à en faire part à votre guide qui vous aidera volontiers.

Vous logerez dans des hôtels de bonne catégorie. Les hôtels au Bhoutan sont généralement de faible capacité et décorés avec charme et dans l'esprit local.

Transferts terrestres

Tous les trajets et transferts au Bhoutan se feront en minibus privé, adaptés à la taille du groupe.

Au Bhoutan, le modèle (quasi unique) de minibus est le Toyota Coaster. Le Bhoutan est un pays de montagnes, aux routes sinueuses et parfois endommagées par les pluies de la mousson. Celles-ci font l'objet d'entretien permanent. Hormis à Thimphu, il y a peu de trafic sur les routes.

Les trajets routiers peuvent paraître parfois longs du fait du faible nombre de kilomètres parcourus par heure mais ils sont entrecoupés d'arrêts dans des

villages, des visites de sites ou pour faire des prises de vue des paysages ! Ils font partie de la découverte du pays.

Alimentation

Si vous avez un régime particulier ou des allergies alimentaires, il est très important de nous le faire savoir !

La cuisine bhoutanaise est très variée (céréales, légumes, champignons, viandes de porc, de buffle, de yak, volailles...) mais particulièrement relevée... Quelques plats fameux comme le célèbre emadatsi qui est préparé notamment d'un mélange de fromage et de piments ! A déguster en quantité modérée... Les restaurants proposent cependant des menus occidentaux, indiens ou chinois. On trouve également quelques spécialités tibétaines dont des momos à la viande ou aux légumes (raviolis farcis).

Tous les repas sont inclus. En fonction de l'endroit et du programme de la journée, vous aurez un repas froid ou chaud à midi, et toujours un repas chaud le soir au restaurant ou à l'hôtel (généralement sous forme de buffet).

Comme dans de nombreux pays d'Asie, les Népalais et Bhoutanais boivent de grande quantité de thé ; à la manière indienne, avec du lait et du sucre, ou à la manière tibétaine, beurré et salé. Au choix, selon le goût de chacun. Dans les villes et la plupart des villages, on trouve aussi bière, eau minérale et soda.

Usages

N'oubliez pas que nous sommes des invités de passage. Il convient de respecter des règles élémentaires de bon sens envers nos hôtes.

Dans les pays asiatiques, la règle principale est la patience et la flexibilité, car vous voyagez dans des contrées où les imprévus sont fréquents. Il ne faut jamais s'ennerver et éviter de hausser le ton. En cas de litige, restez calme mais ferme. La discussion doit se faire avec douceur et respect réciproque et la critique avec humour afin d'éviter la confrontation.

Pour pénétrer dans une maison, attendez d'y être invité.

Attention pour la visite du monastère de Taktsang à Paro, prévoir un vêtement long et une chemise couvrant les épaules ainsi qu'un chapeau, les casquettes étant interdites.

Evitez de donner des bonbons aux enfants, il n'y a pas autant de dentistes que chez nous... Pas de médicaments : ils ne sont pas forcément adaptés et ils ont bien des difficultés à suivre la posologie. Des cartes postales de votre région peuvent vous aider à expliquer où vous habitez et enrichir les échanges avec les locaux. Préférez les dons à des associations, écoles, dispensaires ou autres organisations reconnues. Les cahiers et stylos, crayons peuvent éventuellement être achetés sur place : inutile de vous charger au départ.

Mais avant de faire un don ou un cadeau, demandez toujours au guide la meilleure façon de le faire : en donnant de la main à la main, vous pourriez laisser derrière vous des jalousies et disputes...

Conseils aux voyageurs

Nous vous recommandons vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/tratra/travel.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

Nous vous recommandons également de vous inscrire au système Travel Admin mis en place par le DFAE (<https://account.idm.eda.admin.ch/login>). Vous pouvez saisir sur ce site Internet les données concernant vos voyages. Ces informations permettront au DFAE de mieux vous localiser, afin de vous contacter en cas de crise.

Compensation de votre empreinte carbone

Si vous souhaitez calculer et compenser l'empreinte carbone de votre voyage, vous pouvez vous rendre sur l'un des deux sites suivants :

- Fondation GoodPlanet: <https://www.goodplanet.org/fr/agir-a-nos-cotes/compensation-carbone/>
- Fondation myclimate: <https://www.myclimate.org/fr/compensez/>

CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/fras issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont

applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/tratra/travel.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 30% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Certaines destinations tel que l'Afrique, l'océan Indien, les régions Polaires et les Croisières ont des conditions particulières et nécessitent une garantie plus importante (40-50%). Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès d'CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.6 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part d'CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.7 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion. Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires à posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage. CDV est à même de vous en proposer une. L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont

indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, des changements imprévus (logement, moyen de transport, excursions, ...) peuvent intervenir. Dans ce cas, CDV s'efforcera de trouver un remplacement équivalent. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans nos prestations.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 Lors du voyage, si une partie importante du voyage est annulée ou si vous refusez, pour des raisons majeures, les modifications de programme proposées pour pallier à cette suppression, CDV vous aidera à organiser votre rapatriement.

Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.7 Lors du voyage, si votre programme doit être modifié, transformé ou interrompu, pour des motifs impérieux (force majeure, guerre, épidémies, catastrophes naturelles, grèves...), CDV ne sera en aucun cas tenu pour responsable et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement de notre part.

CDV fera tout son possible pour trouver une solution de remplacement équivalente, ceci sans garantie.

5.8 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage pour sauvegarder votre sécurité ou pour d'autres motifs impérieux (force majeure, guerre, épidémies, catastrophes naturelles, grèves...).

Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant

le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à tout remboursement.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de

trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42
Case Postale
8038 Zurich

T +41 44 485 45 35
info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité d'CDV

9.1 Nous nous engageons à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales. Nous vous indemniserons de la valeur des prestations convenues qui n'ont pas été exécutées ou si une prestation de remplacement de qualité équivalente n'a pas pu vous être offerte.

9.2 Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3. CDV n'assume aucune responsabilité envers vous :

- en cas de modifications de programme dues à des retards de vol, grèves, troubles sociaux, ou situation de guerre.

- lorsque l'exécution imparfaite du contrat est imputable à des manquements de votre part avant ou durant le voyage, à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat, à un cas de force majeure ou à un événement qu'CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvaient pas prévoir et/ou contre lesquels il ne pouvait rien.

Dans ce cas, toute obligation à dommages-intérêts d'CDV est exclue.

9.4. Lors de dommages aux personnes, décès, blessures corporelles, ... imputables à la non-exécution ou à une exécution incomplète du contrat, notre responsabilité est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos

prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5. La responsabilité d'CDV est limitée au montant du prix du voyage au maximum pour les dommages matériels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence grave ou qu'il résulte d'un cas de force majeure.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des manifestations, à des programmes pouvant présenter des dangers (altitude, climat, passages difficiles, traversées de mers ou de rivières, ...) ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assumant seules les risques.

9.7. Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur, argent, bijoux, équipements photo et vidéo, ... Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas de vol, perte, dommage, ...

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en avril 2018

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive
CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhésion dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
 Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive
 CH - 1204 Genève